

CERCLE CULTUREL DES ARTS ET LETTRES ORLEANS-VAL DE LOIRE
C.C.A.L.O.V.L.

Année 2022-2023



HISTOIRE
JANSENISTES – JESUITES – ORATORIENS...

L'ombre de Saint Augustin



Port Royal

Huitième dossier 06 février 2023

Julien Molard



Julien Molard

Saint Augustin, évêque d'Hippone, docteur de l'Eglise, né en 354 et mort en 430 aux confins de l'Algérie pas très loin de Carthage.

Ce grand penseur est un professeur de rhétorique reconnu. Il est très influencé par la civilisation romaine. Il dira même avoir eu du mal à apprendre le Grec et sera l'un des rares érudits de la fin de l'Antiquité à ne pas être bilingue.

Sa mère est chrétienne et le pousse à se convertir, ce qui n'intéresse pas du tout cet homme qui donne aux plaisirs de la chair une grande importance. Les enseignements de Paul de tarse ne l'emballent pas du tout, ce qui l'intéresse c'est la culture romaine.

Il a un fils de sa maîtresse Adeodat avec lequel il s'entend fort bien.

Il ne veut surtout pas mettre fin à sa relation avec sa concubine qu'il aime ardemment.

Augustin est intéressé par tout ce qui touche la linguistique. Il est à Rome où il enseigne et est heureux.

Un jour on lui conseille d'aller écouter à Milan, l'évêque Ambroise, remarquable rhétoricien. Augustin y va, écoute Ambroise et est bouleversé par les sermons de l'évêque. Il va le rencontrer à plusieurs reprises, devenir son ami, puis son disciple. Il va se convertir en 396 et revient à Hippone – où il a enseigné la rhétorique – pour être coadjuteur du vieil évêque puis le remplacer.

Il est un évêque nicéen. Il est dans la droite ligne des pensées d'Ambroise de Milan. Il va devenir le pourfendeur de toutes les hérésies, il y en a au moins 80 à son époque.

Il va en particulier s'interroger sur la grâce. Est-elle donnée par Dieu à tous les fidèles ou celui-ci choisit-il des élus ? Il désigne ce choix par une formule qui va jouer un grand rôle dans l'histoire du christianisme : celui de la grâce efficace.

Philosophiquement avec Augustin c'est un retour à Platon. Ce retour sera un jour escamoté par un autre grand penseur, Thomas d'Aquin qui lui préconisera un retour à Aristote.

C'est à Augustin que les Solitaires de Port Royal se référeront pour mettre en place leur doctrine car ils ont pour directeur de conscience L'Abbé de saint Cyran, ami de Jansénius, évêque d'Ypres, qui vient de sortir une énorme somme critique sur les œuvres d'Augustin.

LA SPIRITUALITE FRANCAISE

Introduction

C'est à partir du XVII^e siècle et la fondation de l'Oratoire par le cardinal de Bérulle que l'on commence à parler de "spiritualité française". Mais quels en sont les fondements ?

1.- Du séculier au régulier : les ordres religieux

- Saint Benoît et les bénédictins.
- Les Ordres de parole : Dominicains et Cisterciens.
- Les Ordres mendiants : Franciscains.

2.- D'une illumination à l'autre

- Descartes et le 10 novembre 1619.
- Pascal et le 23 novembre 1654.
- Ignace de Loyola et les Jésuites.
- Bérulle et l'Oratoire.
- La famille Arnault et le jansénisme.
- Le père Olier et Saint-Sulpice.

3.- Une spiritualité laïque ?

- -La philosophie de l'esprit.
- La franc-maçonnerie.
- Le quiétisme.

Conclusion

Le logos a mis des siècles à se détacher du mythe puis à se dégager du sensible. Il est dépassé lui-même lorsqu'il touche au divin quelle que soit la forme que prend ce divin.

En guise d'Introduction

Le choc de la Réforme avec Martin Luther (1483-1546) et Jean Calvin (1509-1564) ébranle toute la chrétienté en Europe.

Si, au lieu de condamner Luther en 1521 le pape Léon X avait convoqué un concile, le problème religieux ce serait sans doute réglé assez facilement.

Au lieu de cela, ce pape de la famille des Médicis, esthète mais peu armé au plan théologique, préfère – comme ce fut à l'époque de l'empereur Constantin (272-337) – s'en remettre au pouvoir civil représenté par Charles Quint (1500-1558) empereur du SERG en 1519.

Charles Quint pense régler aisément ce conflit religieux. Il convoque à Augsbourg, en juin 1530 pour convaincre les Huguenots, d'entrer dans le rang.

Le 25 juin 1530 les Huguenots majoritaires à la diète **protestent** de leur foi et présentent au jeune empereur la **confession** d'Augsbourg qui est en quelque sorte le premier document officiel réglant le protestantisme en Europe.

L'Europe est partagée en deux confessions :

- Catholique romaine, fidèle au pape
- Protestante, ne reconnaissant plus ni le pape ni l'organisation de l'Eglise catholique.

L'Allemagne ou plutôt les Allemagnes, se voient ainsi profondément divisées sur le plan religieux.

Charles Quint fatigué et usé par le pouvoir voulant abdiquer en faveur de son fils Philippe, veut définitivement régler le problème religieux dans son empire.

Il convoque à nouveau la diète en 1555 qui reconnaît qu'il y a bien deux religions qui cohabitent en Europe et qui édicte une règle acceptée par tous : « *cujus regio, ejus religio* » ce qui signifie « à chaque région sa religion » ou pour simplifier si le roi ou le prince d'un territoire est catholique ses sujets sont catholiques de fait, si le prince ou le roi est protestant ses sujets sont, de fait, protestants.

Enfin un concile peut être convoqué. Il s'ouvre en 1545, se tient dans des lieux divers avec de longues interruptions pour enfin s'achever à Trente en 1563.

Ce concile qui aurait dû être le concile de la réconciliation entre les deux confessions chrétiennes va devenir le champion du catholicisme romain et le « fer de lance » de ce qui rapidement prend le nom de **Contre-réforme**.

Ce concile n'est pas appliqué en Angleterre qui depuis Henri VIII a choisi la voie de l'anglicanisme et de sa séparation définitive avec Rome.

Il n'est pas non plus appliqué en France car depuis le Concordat entre François 1^{er} et Léon X en 1516, la France affirme son gallicanisme sans se couper de Rome.

Mais de France la contre-réforme va prendre essor et elle revêt trois formes :

- **Jésuite** à partir de 1534 par un nouvel ordre fondé par Ignace de Loyola, ordre reconnu par le pape en 1540.
- **Janséniste** par une société de **solitaires** réunis à Port Royal sous l'autorité de l'abbé de Saint Cyran ami de Jansénius qui, évêque d'Ypres, vient de publier un *pensum l'Augustinus*.
- **Oratorien** : religieux qui sous l'autorité du Cardinal de Bérulle se réunissent à Paris, en l'église saint Sulpice, en s'engageant à être des prêtres séculiers qui respectent une règle sans être moines.

L'ILLUMINATION DE PASCAL

LE 23 NOVEMBRE 1654

Écrit trouvé dans l'habit de Pascal après sa mort

†

L'an de grâce 1654-,

Lundi, 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au martyrologe,
Veille de saint Chrysogone, martyr, et autres, depuis environ dix heures et demie du soir
jusques environ minuit et demi,

Feu.

« Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob »

Non des philosophes et des savants.

Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix,

Dieu de Jésus-Christ.

Deum meum et Deum vestrum,

« Ton Dieu sera mon Dieu »

Oubli du monde et de tout, hormis Dieu.

Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Grandeur de l'âme humaine.

« Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je l'ai connu »

Joie, joie, joie, pleurs de joie.

Je n'en suis séparé :

Dereliquerunt me fontem aque vivæ.

« Mon Dieu, me quitterez-vous ? »

Que je n'en sois pas séparé éternellement.

« Cette est la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu,

et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ", »

Jésus-Christ.

Jésus-Christ.

Je m'en suis séparé ; je l'ai fui, renoncé, crucifié.

Que je n'en sois jamais séparé.

Il ne se conserve que par les joies enseignées dans l'Évangile :

Renonciation totale et douce.

Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. Éternellement en joie pour un jour
d'exercice sur la terre.

Non obliviscar sermones tuos. Amen.

ORGANON D'ARISTOTE

LOGIQUE
300 avant Jésus Christ



NOVUM ORGANUM de BACON
1620



LA LOGIQUE DE PORT ROYAL
D'ARNAULD et NICOLE
1660

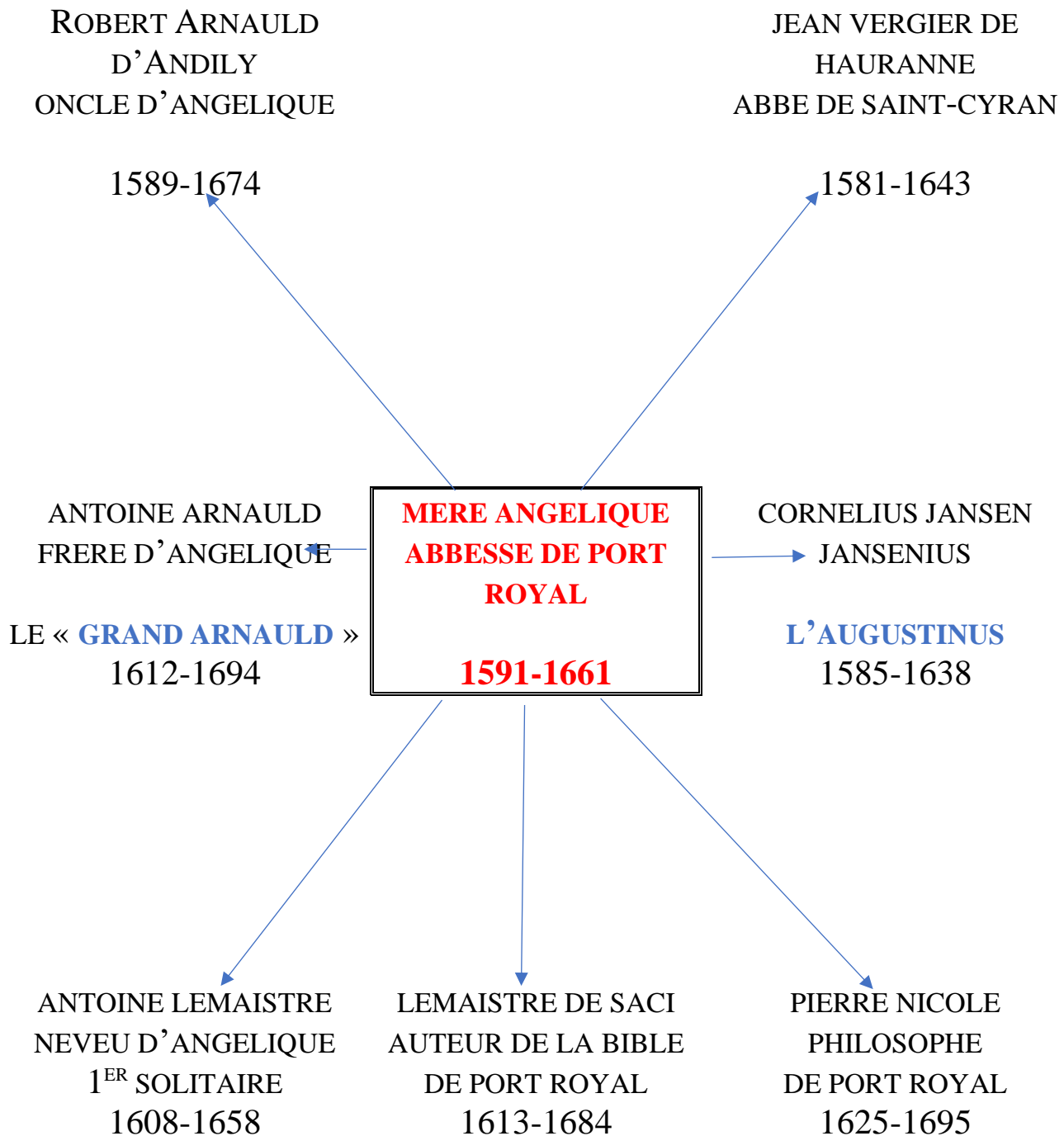
• Les Petites Ecoles
1646-1660

• Vaumourier
Petite académie du
duc de Luynes
1652-1660



Entretien avec M. de Sacy sur Epictète, Montaigne et Pascal

PORT ROYAL



Antoine Arnauld, le frère d'Angélique, avocat au Parlement, « **le Grand Arnauld** » a largement contribué à l'expulsion des Jésuites en 1594.

« *Journée du guichet* » 25 septembre 1609

HUMANISME (XVI^e siècle)

Apparue dès le XIV^e siècle en Italie, la Renaissance littéraire gagne la France à la fin du XV^e, sous l'influence de professeurs et d'étudiants venus travailler dans les universités italiennes. Ils en rapportent le goût des lettres anciennes et la passion de l'Antiquité. C'est ainsi qu'un des premiers ouvrages sortis de l'imprimerie de la Sorbonne, la Rhétorique, de Guillaume Fichet, affirme l'objectif d'enseigner « l'art de bien dire » puisé « à la source féconde du génie grec et du génie latin ». Cette Renaissance se manifeste d'abord par l'humanisme. La plupart des humanistes français sont des érudits, ils perfectionnent la connaissance du grec et du latin, publient des études critiques des textes anciens et s'appliquent à reconstituer le tableau de la civilisation antique. Le type achevé de ces humanistes est Guillaume Budé (1467-1540), le premier helléniste français, fondateur du Collège des trois langues, qui devait devenir le Collège de France. Dans ses Annotations aux pandectes, il offre un modèle de critique scientifique des codes romains. Parmi les autres humanistes on peut citer Turnèbe, Lambin, Cujas, Ramus, Henri II Estienne, de la grande famille des éditeurs parisiens, dont l'œuvre capitale est un dictionnaire, le Trésor de la langue grecque. A côté de ses travaux philologiques, il a écrit des traités d'une verve mordante et parfois satirique, comme son chef-d'œuvre Apologie pour Hérodote.

Tous ces hommes expriment le nouveau courant. A l'idée théologique de la vérité révélée du Moyen Age, qui limitait l'essor de l'esprit et conduisait parfois à l'idolâtrie du texte, la Renaissance substitue une immense ouverture, une avidité de connaissance, et introduit l'idée de libre pensée et d'art. L'Italie avait déjà retrouvé les clés de l'Antiquité, le sens de la nature et la puissance de la raison. Elle les propose à la France. Ecartant la contrainte du dogme, la Renaissance, sous l'effet de l'examen critique, affranchit les sciences et la philosophie. Elle donne à l'individu sa valeur propre. Ainsi, une génération nouvelle naît, un air frais secoue l'éducation scolastique. De leur côté, rois et princes, comme François 1er et sa sœur, Marguerite, favorisent le jeu des idées, s'entourent de poètes et des lettrés.

Cet engouement pour la littérature ancienne n'est pas sans danger, il risque d'étouffer le développement de la langue française et de privilégier à l'excès l'étude du grec et du latin. Une réaction salutaire se manifeste, aussi bien en prose qu'en poésie. Le retour à l'Antiquité contribue finalement à enrichir, à vivifier la langue française. De véritables chefs-d'œuvre vont naître avec un Rabelais, un Calvin, un Montaigne, etc. La littérature française entre dans sa voie royale.

Le Gallicanisme

Sous le règne de Louis XIV, les problèmes religieux n'échappent pas à l'absolutisme.

Si le roi reste respectueux de l'autorité spirituelle de la papauté, en ce qui concerne le dogme et l'investiture religieuse des évêques, il entend comme nombre de ses prédécesseurs, intervenir dans le domaine temporel, notamment en ce qui concerne l'organisation du clergé français.

Il va s'affirmer ainsi comme un vigoureux défenseur des libertés gallicanes c'est-à-dire des libertés de l'Eglise de France, bénéficiant de l'appui du Parlement et de la majorité du clergé. Cette prétention va conduire à un grave conflit avec la papauté à l'occasion de l'affaire de la Régale.

En 1673, Louis XIV, par volonté d'unification dans le royaume, veut étendre aux évêchés du Midi le droit de Régale c'est-à-dire la perception des revenus en cas de décès du titulaire d'un diocèse. Deux prélats, Pavillon d'Alet et Caulet de Pamiers, protestent auprès du pape Innocent XI, qui blâme la décision du roi (1678).

Le conflit entre Rome et la monarchie ne tarde pas à s'envenimer. Mais Louis XIV bénéficie du soutien de l'Eglise de France, dont les représentants, lors de l'assemblée 1682, votent avec l'assentiment de Bossuet résigné à l'inévitable, et l'archevêque de Paris, Monseigneur Harlay de Champvallon, la célèbre « Déclaration des Quatre Articles ».

Cette déclaration affirme le maintien des libertés et des institutions de l'Eglise gallicane et de l'indépendance complète du souverain en matière temporelle, ce qui donne la possibilité de soumettre tout le royaume au dictat de la Régale. En matière spirituelle, la Déclaration apporte des réserves quant à l'autorité du pape telle que l'avait définie le Concile de Trente.

Dans les questions de dogme, le clergé français estime que l'autorité des conciles est supérieure à celle du pape et affirme la légitimité des coutumes gallicanes. Les « Quatre Articles », enregistrés au Parlement, deviennent loi d'Etat.

Innocent XI condamne la Déclaration et refuse de donner l'investiture aux évêques nommés par le roi. Bientôt, trente-cinq diocèses se trouvent sans titulaire et le pape va jusqu'à excommunier en 1688, le confesseur de Louis XIV, le père La Chaise.

A l'extérieur, Innocent XI n'hésite pas en pleine guerre de la Ligue d'Augsbourg, à soutenir les adversaires de la France, ce qui amène Louis XIV à occuper Avignon, propriété du Saint Siège. A la mort du pape, le conflit perd de sa virulence.

Après le pontificat d'Alexandre VIII, Innocent XII se montre plus conciliant. En échange de l'abandon de la Déclaration, il admet l'extension de la Régale (1693).

De fait, la Déclaration de 1682 restera la charte du clergé français et sera enseignée dans les séminaires jusqu'à la Révolution.

Une des conséquences immédiates, le grand Bossuet ne sera jamais cardinal bien qu'il soit reconnu comme l'évêque le plus puissant de France.

ORDRES RELIGIEUX

Les promoteurs d'une certaine spiritualité française

Ignace de Loyola (1491-1556)

Bien que né à Azpeitia, dans le pays basque espagnol, c'est à Paris en 1534 qu'il décida avec quelques compagnons de fonder la Compagnie de Jésus. Blessé au siège de Pampelune en 1521. Il y vit un signe du ciel, fit un pèlerinage à Jérusalem (1523) où il eut une expérience mystique.

Venu à Paris en 1528 poursuivre des études, il prononça, le 15 août 1534 à Montmartre avec six compagnons dont François-Xavier, des vœux et décida la fondation d'un ordre nouveau reconnu par le pape Paul III en 1540. Elu préposé général de son ordre en 1541 il se consacra à l'organisation de son ordre dont il rédigea les Constitutions. Ses Exercices spirituels constituent la base de la spiritualité des Jésuites.

Son disciple Luis Molina (1536-160) proposa de substituer à la grâce efficace proposée par Saint-Augustin, la grâce suffisante ce qui provoqua de vives réactions notamment des Jansénistes. On a donné à sa doctrine le nom de molinisme.

Bérulle (1575-1629)

Pierre de Bérulle, cousin de Madame Acarie devenue Marie de l'Incarnation, est à l'origine d'un élan spirituel important en France. Il réforma le Carmel en France selon le modèle espagnol de sainte Thérèse d'Avila. En 1611 il fonda l'Oratoire sur le modèle de l'oratoire italien de Philippe de Néri. Homme politique opposé à Richelieu, il fut fait cardinal en 1622. Il eut comme disciples saint Cyran, l'un des Solitaires de Port Royal, Condren et saint Vincent de Paul.

Son œuvre se perpétua à l'église saint Sulpice à Paris grâce au curé de cette paroisse Monsieur Olier (1608-1657) qui fut curé de 1642 à 1652, diffusa la doctrine de l'Oratoire et dont les prêtres furent appelés les sulpiciens.

Arnauld

Grande famille parisienne, issu d'Antoine Arnauld, avocat à Paris, membre du Parlement, opposé aux Jésuites. C'est lui qui restaura l'abbaye de Port Royal des Champs qui allait devenir le foyer janséniste sous l'impulsion de l'abbé de saint Cyran, de sa fille Jacqueline, mère Angélique en religion, de ses fils Arnauld d'Andilly et Antoine dit le Grand Arnauld. C'est le grand foyer intellectuel français opposé aux Jésuites.

En guise de conclusion...

JANSENISME ET JESUITISME

Pascal

Molina

La question est curieusement posée, dirons certains braqués sur le corpus philosophique pur. Mais nous l'avons vu à plusieurs reprises, la philosophie ne peut ignorer la théologie, la raison même toute puissante, ou qui pense l'être, ne peut exclure la foi. Sans discussion.

Au XVII^{ème} siècle, après le bouleversement des idées de la Renaissance et le retour aux auteurs de l'Antiquité, la question se pose avec acuité : Quelle place le Dieu personnel révélé par le Christ peut-il prendre dans le corpus social ?

Quand une telle question se pose pour les chrétiens et pour les non-chrétiens, c'est le retour à Augustin qui s'impose, car le grand penseur des IV^{ème} et V^{ème} siècles a, par sa conversion, donné au christianisme une réelle vigueur.

Or dans la bourgeoisie française, certains hauts personnages décontenancés par l'importance que prend l'argent dans les sociétés modernes, décident de se retirer dans l'abbaye de Port Royal des Champs. On va les appeler les *Solitaires* car ils viennent seuls, coupés de leurs familles, pour méditer sur l'évolution du siècle sans pour autant entrer dans les ordres.

Il fallait à ces *Solitaires* une structure sur laquelle s'appuyer, justement au moment où l'évêque d'Ypres, Jansen, fait éditer une énorme compilation critique des œuvres de saint Augustin à laquelle il donne le nom **d'Augustinus**.

L'abbé de saint Cyran, aumônier de ces *Solitaires* leur donne à lire et à commenter **l'Augustinus**. On va bientôt les appeler *Jansénistes*, en référence à Jansen. Racine et Pascal seront proches de ces jansénistes et Pascal les défendra le moment venu quand ils seront violemment attaqués à la fois par Rome et par la Sorbonne.

Car l'Eglise de France – et même d'Europe – est sous l'influence, depuis 1534, d'une compagnie dite « *la compagnie de Jésus* » reconnue par le pape en 1540 et qui va donner ces prêtres que l'on appelle *Jésuites*. Parmi eux un érudit espagnol Molina, rédige un véritable dictionnaire de ce qu'il faut faire pour adapter la religion chrétienne, notamment catholique romaine, au monde.

Le *molinisme* va s'opposer radicalement au *jansénisme*. Celui-ci préconise une religion plus proche des enseignements anciens, et exige de ses adeptes plus de rigueur et de respect des règles communes. Les *Jésuites*, eux, préconisent au contraire une ouverture au monde, une forme de « relativisme » que le *jansénisme* refuse d'accepter.

Ces deux formes de « vécu de la religion » qui ont pour but essentiel d'apporter une contradiction au protestantisme, vont irriguer la philosophie du XVII^{ème} siècle, et par leurs excès provoquer au XVIII^{ème} siècle une réaction qui se traduira par un détachement du religieux.

L'on ne peut faire l'économie de ces deux formes de pensée que l'on retrouve avec plus ou moins d'acuité dans le débat sur la spiritualité jusqu'à nos jours.